

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FÉVRIER 2020 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 février 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 février 2020 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Alain CHASSAGNE, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ  
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Claude GOUILLON-CHENOT à Hélène BOUDON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Carine BRODIN

**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Stéphanie BERNARD

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

56

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019  
BUDGET ANNEXE ZA CHAMP DU BAIL**

**Rapporteur :** Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Tony BERNARD,  
Président,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

**Considérant** les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	3 383,14
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (248 940 – 240 219,64)	8 720,36
Déficit de fonctionnement reporté (B=FR 002)	-5 337,22
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	- 239 059,26
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses (239 059,26 – 239 059,26)	0
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-239 059,26
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : recettes – Dépenses	0
Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)	- 239 059,26

Compte tenu du caractère particulier des Zones d'activités pour lesquels le besoin de financement résulte notamment de la comptabilité de stocks,

- **Décide** d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	0
Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	3 383,14
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 52	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56	Pour : 56	Contre :	

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

